

# Déclaration commune unanime des élu-es du CSE de BPCE-IT au sujet des orientations stratégiques 2022/2024 en cours de consultation au CSE

Point 11 du CSE du 20 janvier 2022.

*Le 16 décembre 2021, dans le cadre de l'information sur les orientations stratégiques, le CSE de BPCE-IT a appris qu'une étude d'opportunité de confier davantage d'activités à NATIXIS PORTO sera menée début 2022.*

*Pour autant la direction a fermé la porte aux échanges sur ce sujet dans le cadre de la procédure d'information consultation sur les orientations stratégiques. C'est inacceptable car l'emploi, les compétences, l'organisation sont au cœur de la stratégie d'entreprise. Ce refus vide de sens la procédure actuelle et amène le CSE à se considérer non informé sur les orientations stratégiques.*

*En ne remplaçant pas les départs, l'employeur met une pression excessive sur les équipes dont les responsables n'ont d'autre choix que de laisser partir à Porto des activités sans que la justification économique ne soit évidente. De plus la qualité de service à terme peut être remise en cause par les difficultés de recrutement et de maintien des compétences à Porto. Ce sera double peine pour les salariés de BPCE-IT.*

*A plus long terme, le déport d'activités de BPCE-IT vers une entreprise dont la solidité n'est pas assurée et dont la gouvernance échappe à BPCE-IT présente un risque fort sur les engagements que BPCE-IT a pris et prend vis-à-vis de ses clients.*

*Pour ces raisons les salariés de BPCE-IT, déjà malmenés par les réorganisations et les fermetures de site, sont opposés à toute extension d'activités à Porto. Ils s'inquiètent du manque de transparence et d'information de la direction sur une démarche qui semble déjà engagée. En respectant a minima ses obligations légales, l'employeur viendra présenter les résultats définitifs d'études orientées. Et malgré un avis défavorable, l'employeur mettra en œuvre son projet sans égard pour l'expression des salariés.*

*Les salariés et leurs représentants sont opposés à toute nouvelle délocalisation d'emplois français, internes et externes, vers un autre pays et demandent à la direction d'y renoncer.*

*Le CSE de BPCE-IT alertera également ses homologues du Groupe BPCE (CSE d'autres entreprises informatiques, des banques et des Caisses) eu égard aux risques pris par BPCE-IT sur la qualité de service future.*